

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2456 - MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

GOUVERNEMENT

Des bruits sur les Premiers ministrables



Des noms se succèdent dans les conversations entendues à Brazzaville ces derniers temps, et ailleurs dans le pays, sur les hommes qui seraient pressentis pour le poste de Premier ministre du gouvernement post-référendum du 25 octobre. Une dizaine de personnalités parmi lesquelles des plus proches collaborateurs du chef de l'État et d'autres cadres bien connus de la scène congolaise sont citées : Isidore Mvouba, Louis Sylvain-Ngoma, Clément Mouamba, Justin Koumba,

Thierry Lézin Mougalla, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Pierre Mabiala, Ange Edouard Pougui et Joseph Kignoumbi Kia Mboungou. Nous proposons, vaille-que-vaille, un court portrait de ces Premiers ministrables, en laissant planer un gros point d'interrogation, car nous ne savons pas si les bruits évoqués plus haut valent quelque chose, la décision du chef de l'État lui-même pourrait démentir tous les pronostics. [Pages 2-3](#)

MATCH CONGO-ETHIOPIE

Bifouma rejoint les Rouges ce mercredi



Enfin, une bonne nouvelle pour la sélection nationale: Thievy Bifouma rejoint les Diables rouges ce mercredi 11 novembre.

Souffrant du mal de cheville, à l'issue du match de Grenade à Valleciano, l'attaquant congolais a passé des examens lundi qui n'ont, semble-t-il, rien révélé de grave. Il est donc à la disposition de sa sélection et pourra affronter l'Éthiopie les 14 et 17 novembre dans le cadre du dernier tour préliminaire de la Coupe du monde 2018. [Page 16](#)

POINTE-NOIRE/INDUSTRIALISATION

Les travaux de l'usine de potasse avancent



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et le représentant de MPD. Crédit photo Adiac

Le ministre en charge des Zones économiques spéciales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a visité le projet de potasse de Mengo. Selon les responsables de la société MPD, les travaux qui concernent également la construction d'un port minéralier progressent normalement. [Page 15](#)

JUSTICE

La profession d'huissier cherche sa juste place au Congo

Instaurée au Congo il y a à peine 23 ans, la profession d'huissier de justice se cherche encore. Souvent peu connue des justiciables, elle prend parfois des coups immérités, d'où la préoccupation du président de la chambre départementale des huissiers de justice de Brazzaville, Ange Anicet Matondo Goma. Il en appelle à sa vulgarisation. [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Solutions

Page 2

ÉDITORIAL

Solutions

La nouvelle Constitution entrant en vigueur prochainement, le calme régnant sur l'ensemble du territoire et la justice instruisant comme il se doit les atteintes portées à l'ordre public, la priorité revient maintenant, très logiquement, à la recherche de solutions efficaces aux maux qui minent la société congolaise : la pauvreté, le sous-emploi, l'insuffisance de la formation technique et professionnelle, le désordre administratif, bref les mille et un problèmes auxquels se trouvent confrontées les sociétés dans le monde émergent qui est le nôtre.

Il va de soi que ce n'est pas en un jour, en un mois, en un an, ni même en une décennie que le Congo parviendra à franchir cette étape décisive sur la voie du développement durable. Mais, ayant réussi là où nombre de nations jeunes ont échoué en se dotant d'institutions mieux adaptées aux dures réalités du temps présent il peut certainement franchir le seuil de la modernité sans pour autant sombrer dans le désordre, qualifié trop vite de « printemps », que les pays arabes ont connu ces derniers temps.

Comment devons-nous nous y prendre, nous Congolais, pour atteindre cet objectif de façon pacifique sans aliéner notre liberté intérieure ? A cette question une réponse s'impose de façon évidente, d'après nous en tout cas : ce ne sera possible dans un délai raisonnable que si la société civile tout entière se mobilise pour y parvenir. La société civile, c'est-à-dire les citoyens, les collectivités, les syndicats, les organisations de toute nature qui structurent les nations modernes et y jouent un rôle de plus en plus important.

Jusqu'à présent, chez nous comme chez tous les peuples qui ont acquis plus ou moins récemment leur liberté, c'est à l'Etat que revenait la lourde tâche de gérer quasiment seul la chose publique ; et cette omnipotence avait pour conséquence indirecte d'empêcher plus ou moins le secteur privé de contribuer efficacement au développement de la nation. Il importe désormais au plus haut point que ce schéma évolue et que les citoyens prennent la mesure de l'importance du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'évolution de leur pays. Alors, en effet, la marche du Congo vers le progrès s'accélèrera et chacun d'entre nous en tirera un grand et durable profit.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNEMENT

Des bruits sur les Premiers ministrables

Des noms se succèdent dans les conversations entendues à Brazzaville, ces derniers temps, sur les hommes qui se disputeraient le poste de Premier ministre du gouvernement post-référendum du 25 octobre.

Une dizaine de personnalités parmi lesquelles les plus proches collaborateurs du chef de l'Etat et d'autres cadres bien connus de la scène congolaise sont citées : Isidore Mvouba, Louis Sylvain-Ngoma, Clément Mouamba, Justin Koumba, Thierry Mougalla, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Pierre Mabilia, Ange Edouard Pougui, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou. Nous présenterons vaillamment un court portrait de ces Premiers ministrables, en laissant planer un gros point d'interrogation, car nous ne savons pas si les bruits décrits plus haut valent quelque chose, la décision du chef de l'Etat lui-même pouvant démentir tous les pronostics.

Isidore Mvouba : ministre d'Etat en charge du développement industriel et de la promotion du secteur privé, l'homme a exercé les fonctions de Premier ministre de 2005 à 2009 après avoir évolué comme directeur de cabinet du président de la République de 1997 à 1999. Fidèle du chef de l'Etat, il est du point de vue de la préséance protocolaire premier sur la



liste du gouvernement. Le président de la République pourrait choisir de lui confier à nouveau le poste qu'il avait occupé dans un contexte que ne prévoyait pas explicitement la Constitution du 20 janvier 2002, abrogée par celle du 6 novembre. C'est un euphémisme de dire à son

sujet que membre de l'Exécutif depuis plusieurs années, membre du Bureau politique du Parti congolais du travail, il connaît les arcanes de la gouvernance publique.

Louis Sylvain-Ngoma : général à la retraite des Forces armées congolaises, il est actuellement ambassadeur du Congo au Brésil. Compagnon du chef de l'Etat depuis toujours, il fut nommé Premier ministre en 1975, reconduit par le président du Comité militaire du Parti, Joachim Yhombi-Opango, de 1977 à 1979, puis par



le président Denis Sassou N'Gusso de 1979 à 1984. Après avoir dirigé le Conseil économique et social, il retrouve la Primature en 1990-1991, où il joue un rôle important durant les travaux préparatoires de la Conférence nationale souveraine. Discret et travailleur, il est resté longtemps hors du pays du fait de ses fonctions de secrétaire général de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. Louis Sylvain-Ngoma est aussi un homme de conviction, il a le sens de la chose publique et de l'intérêt général.

Clément Mouamba : économiste, Clément Mouamba fut conseiller du président Denis Sassou N'Gusso avant l'avènement de la démocratie pluraliste en 1991. Il intègre l'Union

panafricaine pour la démocratie sociale, parti qui porte le président Pascal Lissouba au pouvoir en 1992.



Il est alors nommé ministre des Finances du gouvernement Bongho Nouarra. On ne peut pas dire que ce régime qu'il croyait être le sien lui ait vraiment porté chance. Il est débarqué de son poste « sans explication », s'étonnait-il à l'époque, lors d'un remaniement qui a lieu pendant qu'il se trouvait en mission à l'extérieur du pays. Clément Mouamba est néanmoins un homme de pondération. Lors des consultations convoquées par le président Denis Sassou N'Gusso au mois de mai dernier, il avait passé outre les consignes de son parti pour, disait-il, ne pas refuser de répondre à l'invitation du chef de l'Etat. L'Upads l'a suspendu comme bien d'autres dirigeants pour cette raison, ce qui ne l'a pas empêché de prendre part au dialogue de Sibiti et battre campagne pour le changement de la Constitution. Il peut se réjouir d'avoir apporté sa voix au triomphe du « Oui », au référendum et, pourquoi pas, renaître en politique.

Justin Koumba : le président de l'Assemblée nationale pourrait-il abandonner la chambre basse du parlement pour prendre la tête du

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT (FIN)

Des bruits sur les Premiers ministrables

gouvernement ? Cela ne dépend pas exclusivement de lui, mais du chef de l'Etat. Il est vrai que cet homme a accumulé une grande expérience dans la gestion des questions parle-



mentaires pour avoir été successivement président du Conseil national de transition entre 1997 et 2002 et président de l'Assemblée nationale depuis 2009. Si son nom revient parmi ceux qui sont cités comme Premiers ministrables, il n'y a pas lieu de douter qu'il pourrait aussi souhaiter affronter une autre réalité politique, à savoir : rendre son institution actuelle plus performante devant un gouvernement que les députés pourraient « acculer » par toutes sortes de contrôles prévus par la nouvelle Constitution. Car même si l'Assemblée nationale ne pourrait avoir recours à la redoutable motion de censure contre un gouvernement dont le temps est compté, son action pourrait être plus rigoureuse en raison des pouvoirs que la nouvelle loi fondamentale confère au parlement.

Thierry Lézin Mougalla : L'homme a peut être marqué le coup dans sa nouvelle fonction de ministre de la Communication et des médias qu'il hérite dans une période sensible de la vie politique nationale. D'où des supputations grandissantes sur un préjugé favorable en sa faveur dans l'opinion. A-t-il ainsi rempli son office pour comme qui dirait voler de victoire en victoire en devenant

Premier ministre, chef du gouvernement ? Aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années



dit l'adage. Thierry Lézin Mougalla, c'est indéniable a montré qu'il est combatif, débateur, capable de sanctionner et donc de diriger. Peut-être qu'il lui reste encore un bon chemin à parcourir, continuer à se former, à étoffer son agenda. Il semble néanmoins avoir commencé un job qui n'est pas fini, celui de rendre visible l'action du gouvernement congolais à l'extérieur mais également à l'intérieur du pays.

Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes : l'actuel président de la commission économie et finances du Sénat congolais ne manque pas d'atouts. Nyc Fylla, comme le pronomment ses fidèles a construit sa carrière politique à travers la compétition électorale engagée très tôt au sortir de la Conférence nationale souveraine de 1991. Là il fut un jeune



loup, à l'instar de la plupart de ses collègues dont certains ont disparu de la scène politique faute de soutien, peut-être aussi de vision. Fylla a

ambitionné par deux fois de devenir président de la République sans succès. Puis était devenu, il y a quelques années, un opposant au verbe un peu haut. Sa conquête de la mairie de Brazzaville a aussi tourné court. De guerre lasse, pourrait-on dire, le président du Parti républicain et libéral dirige désormais une coalition de formations et associations politiques de la même obédience politique que lui, non sans recadrage constant. Réaliste, il rejette tout radicalisme en politique, a pris part aux consultations présidentielles et au dialogue inclusif de Sibiti. Il peut avoir sa carte à jouer dans l'exécutif.

Pierre Mabilia : en connaissez-vous d'aussi batailleur au sens noble du terme que cet homme dans le moment présent ? Sans doute non. Durant la campagne en vue du référendum du 25 octobre, Pierre Mabilia est allé à la rencontre des électeurs potentiels de sa famille politique dans son Niari natal. On l'a ainsi vu mobiliser du monde pour la cause, appeler à l'unité les filles et fils du Niari et dire le bien-fondé pour eux, et pour tous



les Congolais de bannir la violence. Avec Justin Koumba, Pierre Mabilia, est peut-être aussi, l'homme par qui le débat houleux sur le changement de la Constitution du 20 janvier a quitté les enceintes feutrées des états-majors politiques pour la place publique. Comme l'ancien ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Alexis Gabou revendiquait la paternité de la loi fondamentale post-conférence nationale souveraine, le ministre des affaires foncières et du domaine public peut, toute proportion gardée, observer avec satisfaction le cours

des événements.

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou : quel Premier ministre ferait-il, le président de la Chaîne ? Celui du rassemblement sans doute, mais abandonnerait-il en ce moment son ambition plusieurs fois exprimée dans les urnes de conquérir la présidence de la République. La Constitution actuelle, qu'il n'a pas votée, est muette sur le sort réservé au Premier ministre s'il souhaite être candidat à la fonction suprême. Député Upads de Sibiti 1, il est en rupture de ban avec son parti pour



avoir pris part aux consultations présidentielles et au dialogue de Sibiti. Cela serait tout de même politiquement raté pour lui de refuser d'accueillir ou d'accompagner les hôtes du dialogue dans sa circonscription électorale. Ayant combattu par le verbe le changement de la Constitution du 20 janvier, il a tenté avec Anguios Nganguia Engambé, une médiation entre l'opposition et la majorité présidentielle au moment où la situation était tendue. Avec des fortunes diverses. Disant s'être engagé en politique pour l'intérêt général, Kignoumbi Kia Mboungou a depuis inscrit son action dans la concertation et le dialogue.

Ange Edouard Pougui : Sénateur de l'Upads, il est passé par la case sanction comme Clément Mouamba, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou et bien d'autres dirigeants de ce parti après qu'ils aient été vus au Palais du

peuple, chez le président de la République, lors des consultations politiques. Cet ancien du Parti congolais du travail fut Premier ministre entre 1984 et 1989. Exilé pendant plusieurs années du fait de la guerre du 5 juin 1997, Ange Edouard Pougui, avait tenté de se porter candidat à l'élection présidentielle de 2009 pour le compte de son parti. Sa candida-



ture ne fut pas retenue par la Cour constitutionnelle. Depuis, il est sénateur et se fait de moins en moins parler de lui, et la toute dernière fois c'est lorsqu'il rencontre le chef de l'Etat comme signalé plus haut. Ses chances pour décrocher le poste de Premier ministre sont à mettre au compte du rôle que le président de la République souhaiterait assigner à son futur chef de l'exécutif.

Notre gros point d'interrogation :



cette case vide est réservée à la « surprise » du chef. Car un gouvernement c'est à la fois le Premier ministre et les ministres. Seul le président de la République connaît l'homme ou la femme qu'il fera Premier ministre, chef du gouvernement dans le moment présent. Cela s'appelle son pouvoir discrétionnaire. Attendons donc !

La Rédaction

VIE DES PARTIS

Le PCT salue l'avènement de la nouvelle République

Au cours d'une communication délivrée le 10 novembre à Brazzaville devant les cadres, les militants et les sympathisants du Parti congolais du travail (PCT) de la ville de Brazzaville, le secrétaire général, Pierre Ngolo a fait le point du processus ayant conduit à l'avènement de la nouvelle République dont l'aboutissement a été le vote de la Constitution du 6 novembre 2015.

Le secrétaire général a mis à profit cette rencontre pour renouveler ses félicitations et ses encouragements aux membres de sa formation politique qui ont soutenu l'idée de changer la Constitution du 20

janvier 2002. « *La victoire du OUI est celui du peuple et de la démocratie congolaise. Ce n'est pas la victoire d'un camp sur l'autre* », a-t-il déclaré.

Pierre Ngolo a, par ailleurs, déploré les événements dramatiques du 20 octobre dernier ayant entraîné les pertes en vies humaines et matérielles. « *La démocratie ne s'accommode pas avec la violence et l'intimidation. Le peuple congolais et les militants du PCT doivent se lever contre les pratiques qui tendent à freiner le processus démocratique au Congo. On ne peut pas se dire démocrate et empêcher le peuple à exercer librement leur droit de vote* », a-t-il dit.

Ainsi, il a exhorté les cadres et militants de son parti à redoubler plus d'effort pour les combats politiques à venir qui, selon lui, paraissent plus complexes et plus hardies. « *Nous devons mobiliser davantage dans nos arrondissements et autres entités. Le référendum est passé, nos regards sont désormais tournés vers l'élection présidentielle qui pointe à l'horizon. Organisons-nous sur le terrain et renforçons la discipline et la cohésion au sein du parti* », a-t-il renchéri. Le secrétaire général du PCT a invité les cadres, les militants et les sympathisants de son parti à préparer les descentes de la direction politique dans les différents arron-

dissements de Brazzaville et à l'Île Mbamou pour des réunions d'élaboration des stratégies politiques qui s'inscrivent dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016 et des législatives de 2017.

Pierre Ngolo a exhorté ses interlocuteurs à ne pas suivre les marchands d'illusions qui font miroiter au peuple un Congo où les conditions de vie des populations seront meilleures. « *Le PCT a choisi le dialogue et le débat d'idées comme moyens de résolution des différends politiques. Notre parti est ouvert à la contradiction démocratique. Nous plaçons l'amélioration des conditions du peuple au centre de nos préoccupations* », a-t-il indiqué, avant de remercier le Président Denis Sassou N'Gusso qui a su écouter la voie de la raison en initiant les consultations présidentielles, en convoquant le dialogue national de Sibiti avant de solliciter l'arbitrage du peuple par le référendum.

De son côté, le président du PCT de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondongo, qui a rappelé, lui aussi, les différentes étapes qui ont conduit à la convocation du référendum constitutionnel, a ouvertement assuré le secrétaire général du parti qu'il peut compter sur le soutien des membres du PCT de la ville capitale pour les futurs combats politiques.

Roger Ngombé



Décision N° 10 - 2015 /RDD/P /CD/BEN/SG portant validation de l'élection des membres du Secrétariat National Exécutif (SNE) du parti.

Le Président du parti,
Vu les statuts du RDD;
Vu le règlement intérieur du Comité Directeur;
Vu les conclusions de la session extraordinaire du Comité Directeur du 17 octobre 2015;
Décide :

Article 1er: Est validée l'élection des membres du Secrétariat Exécutif permanent dont les noms et prénoms suivent, par ordre de préséance, en qualité de :

- 1.Président: Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO;
- 2.Vice-président Alphonse GANGOUE;
- 3.Secrétaire Général : Emile OPANGAULT;
- 4.Secrétaire National à l'Organisation et à la Mobilisation : Stanislas IBATA;
- 5.Secrétaire National aux Collectivités Locales et à l'Environnement : François ITOUA;
- 6.Secrétaire National aux Affaires Economiques : Bertin Polycarpe MAOUNGOU;
- 7.Secrétaire National à la Stratégie, à la Conjoncture et à la Prospective, Chargé de la Formation Politique et de l'Idéologie : Vivien OBANDA;
- 8.Secrétaire National à l'Education, Sciences et Technologie : Jean ITOUA OKEMBA;
9. Secrétaire National à la Communication, porte-parole du parti : Alphonse NDINGA;
- 10.Secrétaire Nationale aux Affaires Sociales et à la Solidarité: Amélie OSSENDJO;
- 11.Secrétaire National aux Finances et Matériel : Brice Bruno OKEMBA ELENGA;
12. Secrétaire National aux Elections et au Marketing Politique : Roland Nicaise NGUIAMBO;
- 13.Secrétaire National aux Relations Extérieures: Jean Jacques YHOMBY-OPANGO;
- 14.Secrétaire National Chargé de la Jeunesse : Rémy LIKAMBA;
- 15.Secrétaire National à la Juridiction, aux Droits de l'Homme et aux Relations avec le Parlement : Alphonse NZONZI;

16.Secrétaire National Chargée de la Condition Féminine: Lydie Nadège NGANGUIA;
17.Secrétaire National à la Documentation : Charles Rosaire KIMBENE;
18.Secrétaire National à la Culture, Arts et Loisirs : Brice Clary MBOUNGOU.

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter du 17 octobre 2015, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera, ii
Décision N°08 - 2015 /RDD/P/CD/BEN/SG portant validation de l'élection des membres de la Commission Nationale d'Evaluation (CNE).

Le Président du Parti,
Vu les statuts du RDD;
Vu le règlement intérieur du Comité Directeur;
Vu les conclusions de la session extraordinaire du Comité Directeur du 17 octobre 2015;

Décide :
Article 1er: Est validée l'élection des membres de la Commission Nationale d'Evaluation (CNE) dont les noms et prénoms suivent, en qualité de :
Président : Guy Barthélémy NIOMBELA. 1er Vice-président : André MALONGA; 2e Vice-président : Daniel EYONGUIABEKA; Rapporteur : Julien OBONIO EBISOU.

Membres :
Saturnin MONGUEKE;-
MIKOUNGUI BOUKANGOU NGOTH.

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter du 17 octobre 2015, sera enregistrée et communiquée partout où besoin

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2015

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO



UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) tiendra son Assemblée générale ordinaire de l'année 2015 le mardi 17 novembre 2015 de 10h à 12h30 à l'Hôtel Elaïs de Pointe-Noire, à laquelle participeront tous les adhérents des douze (12) fédérations professionnelles.

A cette occasion, seront renouvelées toutes les instances de l'Union qui sont au terme de leurs mandats.

Tous les invités officiels seront les bienvenus.

Fait à Pointe Noire le 4 Novembre 2015

Bureau de Brazzaville
B.P. 42 Immeuble CAPINFO à Mpila
Téléphone 06 841 04 07
secretariatbzv@unicongo.org

UNICONGO
Écouter - Partager - Agir

Bureau de Pointe-Noire
B.P. 1713 Zone Industrielle
Téléphone 06 629 59 06
secretariatpnr@unicongo.org

Association type loi 1901 - Dépt légal n° 539/INT. AG du 21/07/1960
Membre de l'Organisation Internationale des Employeurs - NIU A200611000863142
Site web : www.unicongo.org



INFO RENTREE 2015 - 2016 : Début des cours à partir de novembre 2015.

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe- Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entreprise **entièrement en anglais** (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM.

Pour les détenteurs d'un BTS : 3^{ème} année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - Escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

NÉCROLOGIE

Dianzolo Timothée, Brice Zoba et la famille Nkoko, ont la profonde douleur de vous annoncer, le décès de leur frère, oncle et père, Thaddée Wivine Nkoko, inspecteur principal des Douanes, survenu le 1^{er} novembre 2015 à 23 heures à l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire, des suites d'un Accident cardio vasculaire.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis au quartier entrée Tchiali.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher. 11 novembre 2010-11 novembre 2015, voici 5 ans, jour pour jour que Mme Bakatoula Guy Morlin née Claire Annette Longary «Adoucha» nous a quittée.

En cette date commémorative, son époux Guy Morlin Bakatoula et les enfants : Guy Vincent dit Mayel Bakatoula ; le Prince Bastin dit dit Mayel Bakatoula ; Sainte Agnès Luxia di dit Mayel Bakatoula et Lux Anatoli dit dit Mayel Bakatoula, se souviennent encore d'elle notamment les journalistes de CNRTV «Tout va rester» c'est une immense détresse. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée ont une pensée grandiose pour sa mémoire.

À cet effet, des messes d'actions de grâces seront dites le mercredi 11, 12, 13, 14 et 15 à 6h00 et le dimanche 15 à 10h00 en l'église Sainte-Marie de Ouenzé et à la cathédrale Sacré coeur de Brazzaville, pour le repos de son âme.

«Sache que tu vis en nous, ce vide dans nos coeur ne sera jamais comblé».



07/11/1997-07/11/2015, voila 18 ans qu'il a plu à DIEU de rappeler à lui son fils. Ses filles Lise et Gaelle KANGA prient toutes les personnes qui l'ont connu de se joindre à elles dans la priere. Différentes messes seront dites en sa mémoire tout au long du mois de novembre.

MAISON À VENDRE

Rue Gamboma Mougali proche AV de la paix

Contact : 01 512 63 21

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le mandat politique, c'est à la fois ce temps nécessaire à la réalisation des projets et les projets eux-mêmes. »

Moustapha Camara, Professeur d'histoire et de géographie, Sénégal, Le Quotidien, 04 novembre 2015

« La vie politique d'aujourd'hui n'est guère accueillante à l'endroit des intellos car la classe dirigeante ne sait pas bien ce que signifie le mot "réfléchir" »

Corinne Maier, Intello Academy, Michalon, 2006

« La décadence d'une société commence quand l'homme se demande "que va-t-il faire ?" au lieu de se demander "que puis-je faire ?" »

Denis de Rougemont, cité par Joseph Messinger, auteur de l'ouvrage Les gestes des politiques, Flammarion, 2006

« Parmi les artistes du continent, Angélique Kidjo ne serait pas la moins crédible des présidentiables »

Damien Glez, dessinateur-éditorialiste franco-burkinabè, Jeune Afrique, 29 octobre 2015

« Pour moi, l'éducation et la formation sont les piliers d'un développement durable. C'est par l'éducation et la formation que notre jeunesse finira par acquérir l'esprit critique en ayant une autonomie de pensée... »

Ibrahima Sarr, étudiant

COMMUNIQUE DE PRESSE

Brazzaville, 10/11/2015 – "Se référant à l'article publié dans les Dépêches de Brazzaville en date du 9 novembre 2015, la Délégation de l'Union européenne en République du Congo dément qu'elle est impliquée dans une médiation concernant la situation politique au pays. Toute médiation exige que le médiateur ait reçu un mandat de chaque partie pour parler à l'autre partie au cours d'une négociation.

Cette définition ne correspond pas à l'action que mène actuellement la Délégation de l'Union européenne qui s'inscrit strictement dans le cadre de l'accord de Cotonou.

L'article 8 de l'accord prévoit que l'Union européenne et le Congo entretiennent un dialogue politique régulier. La Délégation entretient également un dialogue avec la société civile, reconnue comme acteur de la coopération par l'accord de Cotonou".

Contact

Azaad MANTE,
Chargée de Communication
Tel: (+242) 05 500 24 00
Azaad.MANTE@ec.europa.eu



Délégation de l'Union européenne
en République de Congo
Impasse avenue Auxence Ickonga
Tel: + 242 05 500 24 00
<http://ec.europa.eu/delegations/congo>

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo présente ses compliments au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération et se réfère à l'audience accordée par Je S.E. M. le Secrétaire Général à S.E. l'Ambassadeur de l'Union Européenne en date du 29 octobre.

La Délégation a observé le processus référendaire et celui-ci a suscité un certain nombre de questions. Dans ces circonstances, elle n'a pas encore exprimé son appréciation et saurait gré au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de convoquer le dialogue politique prévu à l'article 8 de l'Accord de Cotonou dans les meilleurs délais, c'est à dire le samedi 7 novembre, dès le retour du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. La Délégation propose les sujets suivants pour l'ordre du jour:

- Dialogue avec l'opposition
 - Stratégie
 - Mesures de confiance
 - Médiation et rôle des Nations Unies
 - Rôle de l'UE
- Gouvernance électorale
 - Stratégie
 - Reconunandations 2002
 - Mission d'observateurs 2016
 - Rôle de l'DE
 - Calendrier
- Droits de l'homme
 - Libertés d'expression et d'accès aux médias
 - Droit de réunion
 - Arrestations et assignations à résidence
 - Usage de la force publique
 - Enquêtes judiciaires

La Délégation de l'Union européenne saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération les assurances de sa haute considération.

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
Secrétariat général
Brazzaville



Brazzaville, le 29 OCT. 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



19 > 21 NOVEMBRE 2015
 BRAZZAVILLE
 FORUM INTERNATIONAL
 DES INVESTISSEMENTS AU CONGO



Plateforme de croissance
 & d'opportunités

➤ Prenez part à la transformation économique du Congo

Une occasion unique de multiplier les contacts de haut niveau et de découvrir les opportunités d'investissement au Congo.

- 3 JOURS de forum & rendez-vous BtoB
- 800 PARTICIPANTS dont 70 INTERVENANTS et experts de haut niveau et plus de 90 EXPOSANTS
- 45 PAYS REPRÉSENTÉS
- 7 FILIÈRES D'AVENIR : pétrole & hydrocarbures, mines, agriculture & agro-industrie, forêt & industrie du bois, BTP, tourisme & hôtellerie, services financiers

Information et inscription : www.icb2015.com

Twitter : @ICB_2015



ARMP

Les agents dénoncent les mauvaises pratiques de la direction générale

Les délégués du personnel et les agents de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ont dénoncé le 6 novembre, le retrait non justifié d'une somme de 15 000 francs CFA sur les indemnités de certains fonctionnaires de cette structure

La question a été évoquée lors de l'assemblée générale extraordinaire dirigée par Arnel Ibara Koumou Dzo, un des représentants des délégués du personnel.

En effet, expliquent ces agents, la question de l'apurement des arriérés de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est également confuse. « Depuis près de cinq ans, le personnel constate que les allocations familiales ne sont pas versées au personnel, malgré le prélèvement sans discontinuité des cotisations sur le salaire de chaque agent. Ces arriérés relatifs aux impayés de cotisations par l'ARMP seraient de 67.000.000 francs CFA. Pour ce faire, une convention serait signée entre l'ARMP et la CNSS, laquelle permettrait l'apurement de ladite dette sur trois ans », ont-ils précisé.

L'ordre du jour a porté sur : le retrait non justifié d'une somme de 15 000 francs CFA sur les indemnités des fonctionnaires de l'ARMP, le non affiliation de certains agents à la Caisse nationale de sécurité so-



Une vue des participants à l'assemblée générale extraordinaire (crédit-adiac)

ciale, le manque de bulletin de paie, la non mise en congé des agents en 2013 et la non transmission du statut du personnel et ses annexes au personnel.

Parmi ces points, figurent, également le manque de dispositif de gestion de ressources humaines et d'un plan pluriannuel de formation du personnel ainsi que l'absence de couverture médicale du personnel et bien d'autres. En outre, le débat entre les délégués du personnel et les agents a été axé sur le budget, le manque d'internet au sein de l'ARMP depuis trois mois, le manque de grille salariale ainsi que l'exclusion des délégués du conseil de régulation pour traiter les questions qui sont les leurs.

Quelques recommandations

A l'issue de cette assemblée extraordinaire, les délégués du per-

sonnel et les agents ont recommandé le traitement en toute diligence, des réclamations légales et légitimes du personnel transmises à la direction générale, l'arrêt immédiat des mesures illégales de retrait de 15.000 francs CFA sur les salaires de certains agents en détachement à l'ARMP et la restitution des sommes injustement prélevées, la mise en place d'un dispositif de gestion des ressources humaines, la participation des délégués du personnel aux sessions du conseil de régulation ainsi que l'assainissement des finances de l'ARMP et leur gestion conformément aux principes fondamentaux qui gouvernent les finances publiques.

Au terme des travaux, ils ont sollicité l'arbitrage de leur tutelle, à savoir la présidence de la République, dans leur communiqué final

Lydie Gisèle Oko

JUSTICE

La profession d'Huissier méconnue du public

Instaurée il y a à peine 23 ans au Congo, cette profession est encore moins connue du public congolais. Sa méconnaissance a été évoquée le 10 novembre, par le président de la chambre départementale des huissiers de justice de Brazzaville, Ange Anicet Matondo Goma, au cours d'un entretien avec la presse.

En effet, selon Ange Anicet Matondo Goma, l'huissier de justice est souvent confondu au magistrat, notaire ou à un avocat. Cette méconnaissance, explique-t-il, se fait sentir lors des exécutions d'un huissier sur le terrain. « L'huissier de justice est pris à partie lors de l'exécution sur le terrain par le public qui pense que ce dernier est venu pour l'exécution d'une des parties au procès. Parfois, il se fait lapider par ce dernier pensant que la décision émane de lui, malgré son document pour signifier une décision de justice, par exemple », a-t-il déploré.

Rappelant la loi de la profession d'huissier de justice au Congo, le président de la chambre départementale, a défini et évoqué les missions qui sont les leurs. L'huissier de justice est un officier ministériel chargé de signifier les actes et les exploits, d'exécuter les décisions de la justice; précise-t-il, avant d'ajouter, qu'ils sont également appelés à faire le constat à la di-

ligence des parties et procéder au priseur et vente des meubles. « Ses missions font de lui, un homme de terrain en vue d'apporter les informations aux intéressés », a-t-il indiqué.



Ange Anicet Matondo Goma

En cas de litige entre deux parties, poursuit-il, ce dernier intervient non pour régler le problème, mais pour faire le constat ou porter conseil. D'où son appellation aussi de juge de proximité. Il est un bras du tribunal qui lui permet d'avoir les éléments de preuves. L'huissier exerce un travail libéral, il vit de ses prestations et fait payer ses interventions, ses actes et bien d'autres.

Dans ses interventions, l'huissier de justice connaît parfois

des échecs dus à plusieurs raisons : l'organisation de la solvabilité, la dissimulation des biens par les intéressés, l'intervention de la hiérarchie dans son exécution ainsi que la négligence de l'huissier lui-même. « A cela, je demande à mes collègues huissiers de justice de respecter la loi, d'être professionnel, juste dans l'exécution de nos missions car nous sommes des juristes qui ont appris le droit », a-t-il rappelé.

Les Huissiers de justice s'attèlent à vulgariser la profession. Le président de la chambre départementale des Huissiers de justice de Brazzaville, Ange Anicet Matondo Goma, a assuré que leur profession est en train d'être connue parce qu'ils reçoivent de plus en plus les justiciables qui ne sont pas envoyés par le tribunal.

Il a été organisé, en octobre dernier, une assemblée générale inaugurale dont le but était de vulgariser cette profession. La rencontre avait permis de discuter du plan d'activités établi, des maux qui minent leur profession. La formation continue des huissiers de justice, leur relation avec le parquet général, la bonne collaboration avec les autres composantes de la justice notamment les barreaux, le notariat figuraient aussi parmi les autres sujets abordés au cours de cette assemblée générale.

Lydie Gisèle Oko

VIE SYNDICALE

L'Uleeco s'en va en guerre contre l'incivisme en milieu scolaire

Le président de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco), Théophile Moyo Malanda, a annoncé, le 05 novembre à Brazzaville, les prochaines descentes de conscientisation et de lutte contre l'incivisme à l'école.

Cette campagne prévue du 9 au 24 novembre se fera sur le thème : « Comment préparer les examens d'Etat sans fraude, et réaliser un parcours scolaire sans tâche (...) ». Durant environ trois semaines, un total de trente-huit écoles dans le périmètre urbain de Brazzaville sont retenues par l'Uleeco pour faire passer un message de paix et de civisme aux élèves.

L'initiative de ce syndicat qui regroupe élèves et étudiants, fait suite à l'observation des cas isolés d'incivismes dans les collèges et lycées de Brazzaville ainsi que le faible taux d'admission au baccalauréat général session 2015 (10%).

Rapelons que le Bac 2015 avait été annulé et repris pour des raisons de fraude massive avérée. « C'est un rendez-vous important pour nous d'être à l'écoute de nos syndiqués pour contribuer à l'amélioration du système scolaire. Il s'agit d'une occasion importante d'échanger et de discuter sur des objectifs ayant trait au syndicalisme », a signifié Théophile Moyo Malanda.

En dehors des mauvais résultats obtenus lors des examens d'Etat, l'Uleeco a déploré le rejet systématique des réclamations de certains étudiants dans les différentes facultés de l'Université Marien Ngouabi ainsi que l'attribution des notes non méritées à d'autres étudiants. « Nous demandons humblement à tous de faire une lecture objective des résultats et des conditions de travail qui nous plongent parfois dans les échecs afin que chacun de nous prenne sa responsabilité et que l'échec d'aujourd'hui soit relayé par la réussite demain », a ajouté Théophile Moyo Malanda.

Le président de l'Uleeco a exhorté les pouvoirs publics, les parents, les enseignants, les élèves et les étudiants à se montrer plus exigeants, en vue de « redorer le blason du système éducatif en toute responsabilité. Cette préoccupation est conditionnée par la paix sans laquelle rien n'est possible ».

Fortuné Ibara

MOUNGALI

Des jeunes sensibilisés à l'importance de la langue anglaise et du service communautaire



Photo de famille

Les membres du Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) ont effectué le 8 novembre, une descente au quartier la Poudrière (Moungali) pour partager leurs expériences aux jeunes de Shafo English club. Après Kinsoundi dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, le président de CBFAA, Bovid Chrishiler Atouta, et sa suite étaient ce week-end à Moungali, dans le 3e arrondissement pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la langue anglaise et du service communautaire. Ils ont également informé les jeunes de ce club à propos des critères de sélection de la bourse Fulbright.

« Fulbright est un programme d'échange très compétitif fondé sur le mérite, subventionné conjointement (si possible) par le Département d'Etat Américain et par les gouvernements des pays désireux d'y participer », a expliqué le président de CBFAA.

Pour rappel, le Programme Fulbright a été créé aux États-Unis en 1946 par le sénateur américain de l'État d'Arkansas, J. William Fulbright, dans l'espoir qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les échanges culturels et éducatifs entre pays contribueraient à asseoir durablement la paix.

Parfait Wilfried Douniama



Unique eau minérale naturelle du Congo



Première entreprise embouteilleuse d'eau
d'Afrique Centrale **certifiée ISO 9001** depuis Janvier 2009



ÉLIMINATOIRE COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RUSSIE 2018

ÉCRIVONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE HISTOIRE !

Tous, soutenons les **Diabes Rouges**
ce 17 novembre 2015 au Stade
Alphonse Massamba-Debat
pour le match **CONGO-ETHIOPIE.**



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



COP21

La France va rétablir le contrôle de ses frontières pendant un mois

L'annonce vient d'être faite par le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve lors d'une interview sur BFMTV. A l'occasion de la Conférence de l'ONU sur le climat, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre, la France a décidé de mettre en place un contrôle aux frontières pendant un mois.

« Pendant un mois, nous allons établir des contrôles aux frontières, ce qui n'est pas du tout une suspension de Schengen (...) qui prévoit dans un de ses articles la possibilité pour des Etats de le faire dans des circonstances particulières qui correspondent à la COP21 », a déclaré le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve sur BFMTV.

Les raisons évoquées par Bernard Cazeneuve pour justifier cette décision sont : « un contexte de menace terroriste ou de risque de trouble à l'ordre public ». Le gouvernement français craint notamment des débordements et des violences de la part de groupes activistes.

Une décision qui peut étonner dans l'espace Schengen, censé garantir la libre circulation dans 26 pays d'Europe. Signé en 1985, l'accord prévoit des exceptions. Par exemple, en cas de « menace grave pour la sécurité » ou de « défaillances graves aux frontières extérieures (Ndlr : de l'espace Schengen), susceptibles de

mettre en danger son fonctionnement global », les pays signataires ont la possibilité de rétablir des contrôles exceptionnels et temporaires, d'une durée allant de six mois à deux ans. La décision de la France semble « de prime abord » correspondre à cette règle.

L'espace Schengen est une zone de libre circulation composée de 26 pays, dont 22 membres de l'Union européenne (la Bulgarie, la Roumanie, Chypre, la Croa-

tie, l'Irlande et la Grande-Bretagne n'en font pas partie) et quatre non-membres (l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse).

Normalement, la suspension de fait de la libre circulation devrait avoir pour préalable la consultation des autres Etats de l'espace Schengen. Avant l'initiative de Bernard Cazeneuve, cette possibilité a déjà été utilisée par la France après les attentats terroristes de

1995 et après les attentats du 11 septembre 2001.

La société civile se dit visée

Elle compte se mobiliser en masse. Nombre de délégations venant des pays du Sud rencontrent des difficultés pour obtenir leurs visas. D'après certaines informations - à vérifier - des citoyens engagés et la société civile pour le climat ne seront plus les bienvenus en France, à cause de « la réintroduction temporaire des contrôles aux frontières intérieures avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la

Suisse, l'Italie et l'Espagne à l'occasion de la COP 21 ».

Ces mesures exceptionnelles débiteront le 13 novembre, soit deux semaines avant l'ouverture de la conférence. Elles prendront fin le 13 décembre, deux jours après la clôture de l'événement. Selon un haut responsable de la police nationale, la France craint des violences qui pourraient émaner de « black blocks » et d'une France de « Zadistes » qui risquent de se mélanger entre eux ».

La coalition Climat 21, qui regroupe 130 organisations, pointe la difficulté d'obtention des visas pour les milliers de participants en provenance de pays du Sud, certaines demandes ayant été refusées. Elle cite l'exemple du président d'Attac Togo dont la demande vient d'essuyer un refus.

De source diplomatique, une distinction est néanmoins opérée entre les officiels qui disposent d'un passeport diplomatique et dépendent de fait du ministère des Affaires étrangères, et toutes les autres demandes qui relèvent du ministère de l'Intérieur. Le Quai d'Orsay, on affirme n'être « qu'une simple boîte aux lettres ».

Noël Ndong

NÉCESSITÉ DE S'INSPIRER DE « L'ESPRIT DE NEW YORK »

Lors de la session d'information sur la préparation de la COP21 de l'Assemblée générale des Nations unies, le représentant permanent de la France auprès des Nations unies, François Delattre, a souligné que la lutte contre le dérèglement climatique est inséparable de la lutte pour l'élimination de la pauvreté.

Pour lui, « l'esprit de New York », qui a permis d'arriver au succès de l'adoption de l'agenda de développement de 2030 - une approche partagée, inclusive, universelle, équitable du développement durable - doit aussi animer à Paris. « Il faut marier l'esprit de New York et l'esprit de Paris. Soyons collectivement à la hauteur des immenses responsabilités qui sont les nôtres, soyons collectivement à la hauteur de l'appel qui a été lancé aujourd'hui avec force par plusieurs d'entre vous », a-t-il déclaré. François Delattre a rappelé que les 4 piliers de la confé-

rence de Paris « sont allumés et fonctionnent aujourd'hui à plein régime ». En ce qui concerne les contributions nationales, les INDC, plus de 150 pays représentants 90% des émissions mondiales ont publié leurs engagements. Mais « l'objectif est que l'ensemble des partis s'engagent naturellement », a-t-il indiqué.

Il pense que le texte issu de Bonn est « une bonne base de travail pour négocier le résultat final ». Il pense également à l'importance du financement et des transferts des technologies, et à de réelles avancées dans l'objectif de 100 milliards de dollars pour 2020, 62 milliards de dollars ayant été effectivement mobilisés.

La France soutient l'idée de travailler à la neutralité carbone pour les Nations unies à l'horizon 2020. Il a appelé à la mobilisation pour « construire ensemble les consensus dont nous aurons besoin autour des objectifs ambitieux ».

RÉFORMES AU VATICAN

Le pape prend les fidèles à témoin

Le Souverain pontife dit sa détermination à poursuivre les réformes au sommet de l'Eglise malgré les manœuvres des partisans du statu quo.

C'est sur un ton auquel les fidèles sont peu habitués de la part d'un Souverain pontife que le pape François s'est adressé aux pèlerins rassemblés Place Saint-Pierre dimanche. Alors que d'ordinaire il ne commente pas l'actualité, surtout celle du Vatican, cette fois le chef de l'Eglise catholique s'en est clairement pris à ceux qui, dans son entourage, tentent de saper le travail de réforme qu'il mène depuis près de trois ans. Or la semaine dernière a été marquée par la parution de deux livres sur les dessous supposés des finances du Vatican.

Tout ou partie de ces deux ouvrages a été bâti sur la base d'informations demandées par le pape en personne et sur lesquelles il réfléchissait sur la suite à leur donner. Mais voilà que deux membres d'une

commission mise en place par le Saint Père sur ces questions ont livré ces informations aux journalistes et à la presse, un acte de trahison pour le Souverain qui avait constitué cette instance sur la base de la confiance. « Un acte déplorable », a dit le pape presque en colère. « Faire publier ces documents a été une erreur. C'est un acte déplorable qui n'aide pas », a-t-il dit.

Surtout, le pape François semble avoir mesuré l'intention malveillante qui se joue dans cette publication, mais aussi peut-être ses commanditaires ultimes : ceux qui tentent de le freiner des quatre fers pour qu'il ne bouscule pas trop les habitudes établies à la curie romaine. D'où sa détermination imperturbable et décuplée de continuer, disant « ne pas se laisser perturber et aller de l'avant avec confiance et espérance » avec ses collaborateurs et, surtout, avec des fidèles pris à témoin. Son discours, qui n'était ni magistral ni doctrinal, s'est transformé en plébiscite d'une politique papale par la foule qui a acclamé à tout rompre.

Lucien Mpama

« ne pas se laisser perturber et aller de l'avant avec confiance et espérance »

GOLFE DE GUINÉE

Manœuvre multinationale de sécurisation maritime appuyée par les éléments français

Dans le cadre de la mission **Corymbe 131, le patrouilleur de haute mer (PHM), le PMLHer vient de participer à un exercice d'entraînement multinational appelé « Navy's Exercise For Maritime Operations » (NEMO) avec les marines riveraines à la sécurisation du golfe de Guinée, a-t-on appris.**

A cette occasion, les marines mauritanienne et sénégalaise ont travaillé de concert avec le PHM, les Eléments français au Sénégal (EFS) et le PMLHer. L'exercice aura permis aux deux marines d'appliquer pour la première fois l'accord de « droit de poursuite dans la zone économique exclusive voisine », signé par les

deux Etats.

L'exercice consistait à conduire une opération de visite sur le PMLHer, suspecté, selon le scénario de pêche illégale. Les deux équipes sont successivement montées à bord, sous le regard des membres de la brigade de protection du PHM, chargés de les évaluer. Ils ont ainsi amélioré leurs techniques de visite et mis en pratique les instructions opérationnelles dispensées par les marins français.

Sur terre, les commandants des deux marines riveraines ont échangé des informations et coordonné leurs actions pour détecter, identifier, visiter et dérouter le bâtiment suspect. Ils ont en outre mis en application l'accord sur le droit de poursuite et procédé à une remise du client. L'objectif de la prochaine édition est d'élargir la liste des participants en invi-

tant les autres pays riverains de la zone.

Dans le contexte de la lutte contre tous les trafics en mer, le PMLHer participe à la mission Corymbe 131 en effectuant des patrouilles au large du Golfe de Guinée et des passing exercices (série d'exercices organisés entre des unités de nationalités différentes) avec les marines locales.

Il organise également des périodes d'instruction opérationnelles afin de partager l'expertise française, notamment dans le domaine de l'action de l'Etat en mer. Le PMLHer a pour mission d'escorter le BPC Mistral, lorsqu'il est amené à transiter dans des zones à risque. Doté d'un armement efficace « pour traiter la menace asymétrique et d'une réserve de vitesse élevée, le PHM est pleinement adapté à cette mission d'escorte ».

Noël Ndong

Participation italienne à l'assemblée générale d'Interpol à Kigali

Les polices du monde viennent de discuter de criminalité mais aussi de protection de l'environnement dans la capitale rwandaise.

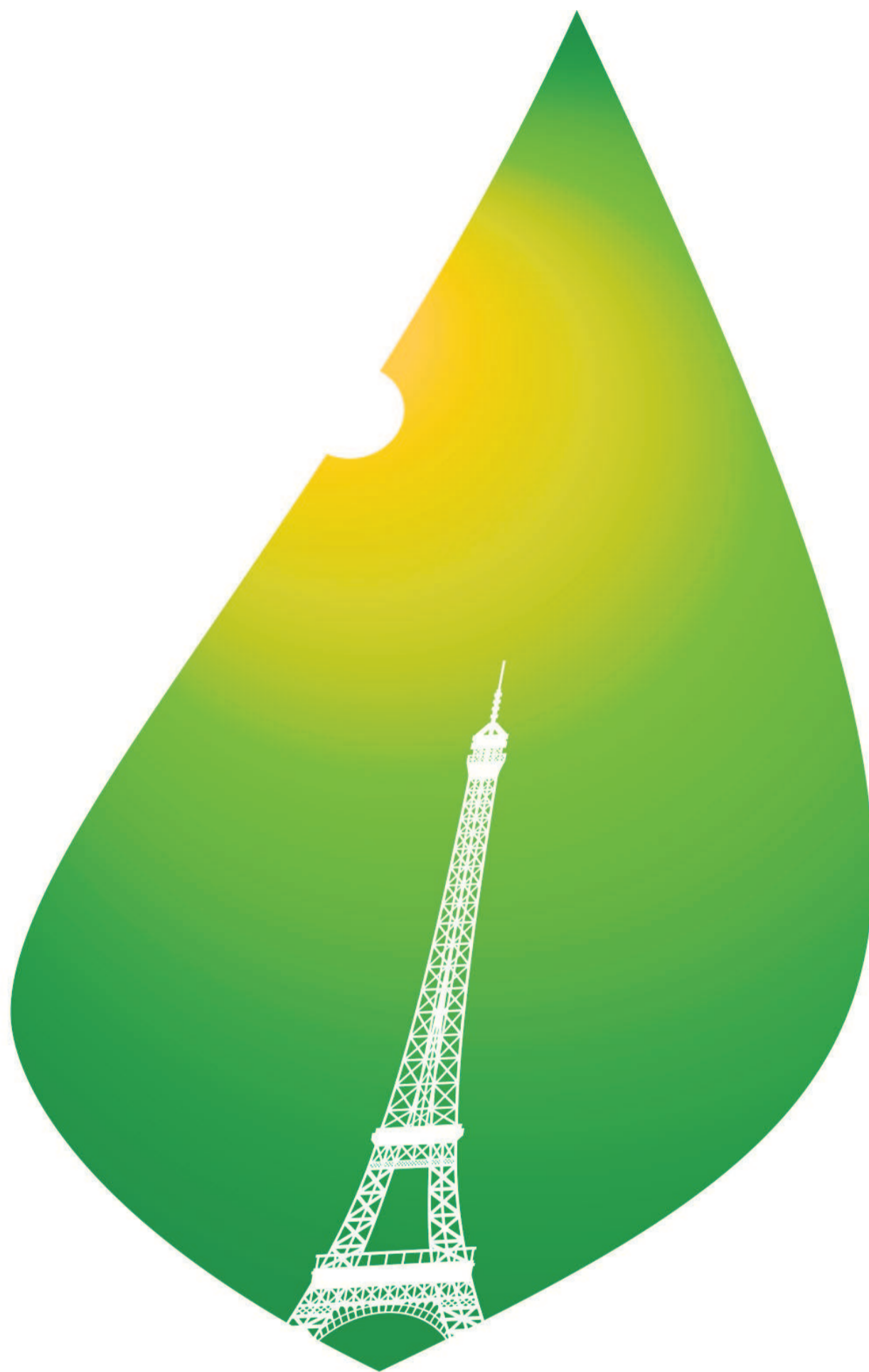
Signe des temps, les travaux de la 84^e assemblée générale d'Interpol (Organisation internationale de police criminelle) à Kigali cette semaine se sont occupés de questions de sécurité comme il est normal, mais aussi d'environnement. Les trafics, notamment des espèces fauniques protégées, ont été au cœur des travaux, en plus des questions presque classiques de la lutte contre la drogue et aussi le trafic des êtres humains. Les flux migratoires et les préoccupations du monde sur

le réchauffement climatique se sont ajoutés aux priorités des policiers du monde.

Les questions écologiques, surtout à l'approche du COP21, la conférence sur le climat de Paris (30 novembre - 11 décembre 2015) bousculent résolument les agendas des dirigeants du monde. Les 600 participants à la conférence de Kigali ont voulu signifier que les policiers prenaient eux aussi leur part à cette préoccupation. D'autant qu'avec les « réfugiés climatiques » devenus de moins en moins théoriques, il y a tout lieu aussi de craindre des criminels climatiques. Sans parler de la cybercriminalité qui se joue dans les frontières et se sert d'un ordinateur pour perpétrer des méfaits à l'autre bout du monde.

La question de sécurité dans un monde aussi ouvert devient donc la question de tous. C'est ce que sont venus dire à Kigali les délégués italiens, conduits à la conférence par Antonino Cufalo qui dirige à Rome la Criminalpol. La délégation était renforcée par le responsable du Service italien de coopération policière Gennaro Capoluongo. A eux s'était joint aussi l'expert et responsable du département Interpol Italie pour l'Afrique, Stefano Carvelli. Ces spécialistes et d'autres sont venus à Kigali pour illustrer aux participants un projet relevant du pur « made in Italy » et destiné à contrer les activités de criminalité transnationale incluant des activités de corruption.

Lucien Mpama



PARIS 2015

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

COP21 • CMP11

DANSE CONTEMPORAINE

La chorégraphie au cœur d'une formation à Brazzaville

Salia Sanon, danseur chorégraphe Burkinabé anime depuis le, 2 novembre à l'institut français du Congo, des ateliers d'écriture chorégraphique à l'endroit des jeunes danseurs chorégraphes congolais. La clôture interviendra le 12 novembre en soirée par une restitution et une projection d'un film intitulé « clameur des arènes », interview.

DB : Pensez-vous que la danse contemporaine est connue des africains

SS : La danse contemporaine est un art nouveau, cela fait quinze ans qu'elle émerge partout en Afrique, c'est peu pour un art. Elle n'est pas connue mais avec le travail fait par les artistes qui se questionnent, on voit aujourd'hui que beaucoup des jeunes aspirent aussi à s'exprimer par cette façon. Lorsqu'on parle de la danse contemporaine, je pense qu'il ya des préjugés, les gens pensent que c'est une danse occidentale, ils oublient tout simplement que le mot contemporain veut dire actualité, le chorégraphe s'inspire de la réalité pour trouver les



arguments afin de s'exprimer. La danse contemporaine, est dans le temps, dans l'actualité et dans la contemporanéité.

DB : Que visent ces ateliers chorégraphiques

SS : Ces ateliers visent à donner aux jeunes les compétences, les former à être des bons danseurs, interprètes et chorégraphes. J'espère que cette formation va leur permettre d'avoir d'autres regards sur leur propre façon de

faire et aussi sur la société par ce qu'un chorégraphe est un artiste qui vit dans un environnement, dans une société.

Je leur donne des méthodes clés qui leur serviront d'ouvrir les portes pour faire évoluer leur art. Ces ateliers sont en quelque sorte un repérage qui me permet de sélectionner les meilleurs projets qui seront présentés au festival dialogue de corps que j'organise tous les deux ans au Burkina

Faso et, de découvrir aussi les jeunes talents afin de pouvoir les accompagner dans leur carrière.

DB : Que dites-vous du plagiat de certains chorégraphes ?

SS : Je regrette pour ceux qui le font. Un chorégraphe doit créer, il est capable de véhiculer un message. Un chorégraphe qui a vraiment bénéficié des formations ne peut pas reproduire le travail fait par un autre, cette façon de faire ne lui permet pas d'avancer, celui qui copie n'a pas encore compris ce qu'il doit faire. Voilà pourquoi cette formation est la bienvenue, nous ne cesserons pas de dire aux jeunes chorégraphes d'arrêter de copier ce qu'ils voient à la télé car, la création émane de l'imagination, de l'engagement, de la motivation.

DB : Avez-vous une structure de formation ?

SS : J'ai eu cette chance de pouvoir réaliser ce rêve de construire un centre de développement chorégraphique, la Termitière, basé au Burkina, unique en son

genre en Afrique. Sa concrétisation est un long chemin je l'ai accompli en dix ans, aujourd'hui je suis fier de l'avoir construit pour mon pays et pour le continent. Beaucoup d'artistes viennent de partout pour se former et créer leurs spectacles.

Je suis aussi l'initiateur du festival dialogue de corps, c'est une biennale, il accueille des chorégraphes des différents pays. Je dirige également une compagnie « mouvement perpétuel » basée à Montpellier en France.

DB : Avez-vous un appel à lancer ?

SS : J'invite les gens à découvrir la danse de création, d'être curieux et surtout, je lance un appel à l'endroit des pouvoirs publics d'accompagner des créations artistiques. Je pense que ce sont des artistes tout confondus qui jouent véritablement le rôle de transmetteur, d'apaisement du climat social, ils permettent une certaine harmonie dans la ville. L'Etat doit s'investir pour les encourager afin que la culture aille de l'avant.

Rosalie Bindika

Les Occasions



Portes ouvertes
vendredi 13 et samedi 14 novembre 2015



GLAD SERVICES

POINTE-NOIRE

📍 :13 Rue Côte Matève
☎️ :+(242) 06 832 04 01 / 05 313 29 97

BRAZZAVILLE

📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎️ :+(242) 06 907 70 58 / 05 313 29 98



PEUGEOT



SUZUKI



TOYOTA

EX-KATANGA

Lancement de la deuxième série des tribunes d'expression populaire sur l'Itie et la redevabilité

L'objectif ultime de ces activités prévues pour le Haut-Katanga et Lualaba reste de donner la possibilité aux communautés locales de débattre avec les autorités et les entreprises extractives.

Après les tribunes d'expression populaire (TEP) organisées dans la province du Kongo Central en 2014, la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez de la RDC (CPCQVP/RDC) vient de lancer, en partenariat avec le Réseau des médias associatifs et communautaires du Katanga (Remack), la deuxième série des TEP sur « l'Itie et la redevabilité » dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba du 5 au 15 novembre.

La première TEP de cette deuxième série a été organisée, le 7 novembre, dans la ville de Kolwezi, dans la province de Lualaba. Soixante personnes issues de toutes les couches de la population (les fonctionnaires, les membres des communautés riveraines, les membres de la société civile, les journalistes, les paysans et personnes indépendantes) y ont participé.

Faire contribuer les mines au développement

Les échanges se sont focalisés sur le thème « À qui profite l'explo-



Nouveau logo ItieRDC

tation minière dans la province de Lualaba ?». Dans cet exercice, les participants ont relevé les conséquences négatives de l'exploitation minière et ont formulé des recommandations pour faire contribuer les mines au développement durable de cette nouvelle province, qui dispose d'importants gisements miniers du pays. Dans son mot de circonstance, le coordonnateur national de CPCQVP/RDC, Me Jean Claude Katende, a noté que cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités des radios communautaires, initié en septembre 2014 avec l'appui

de GIZ. Elle a, a-t-il soutenu, pour principal objectif de faire arriver aux communautés locales toutes les informations sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout sur l'Itie et la redevabilité afin qu'elles puissent participer aux débats publics et demander des comptes aux gouvernants sur les affectations des moyens générés. Me Jean Claude Katende a rappelé que les questions de l'exploitation des mines concernaient toute la population. « Les mines sont épuisables et il faut que l'argent des mines contribue au bien-être de la population, notamment en

des services sociaux de base, comme l'eau, de l'électricité, l'éducation, la santé... », a-t-il insisté. Le coordonnateur de CPCQVP a souligné que cette coalition exécute un vaste programme avec les radios communautaires de la RDC pour véhiculer l'Itie et la redevabilité auprès des communautés locales pour qu'elles puissent en débattre.

Le représentant du Maire de Kolwezi, Guy Muzenga, a rappelé que dans le contexte de la démocratie, l'État, la population et les entreprises doivent avoir le même langage sur les questions des industries extractives. Il a souligné

que la population devrait avoir les informations sur les paiements effectués par les entreprises auprès de l'État.

La porte-parole du cadre de concertation de la société civile de Kolwezi, Mme Muckembe Sophie, a, à son tour, fait constater que l'exploitation minière ne profite pas aux populations locales comme par le passé. Pour le moment, a-t-elle dit, il y a l'accentuation du chômage et de la pauvreté, la pollution des eaux, l'absence des études d'impact environnemental, la délocalisation des communautés sans indemnités réelles, l'absence des espaces agricoles...

Après les échanges, les dix gagnants sur les 420 personnes, qui ont participé au jeu concours « Six questions sur l'Itie », organisé par la coalition en partenariat avec les radios communautaires pour évaluer le niveau des connaissances par la population, ont reçu leurs prix constitués des postes de radios pour leur permettre de continuer à suivre les programmes de radios communautaires sur l'Itie et la redevabilité. Après Kolwezi, les mêmes activités seront organisées à Fungurume et à Lubumbashi, dans la semaine en cours.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

«Nisaba» injecte cinquante millions dans les pays du Sud

Spécialisé dans la chaîne de valeur agricole en Afrique subsaharienne, «Nisaba», l'appellation du nouveau fonds d'impact Investing, compte développer des investissements qui viennent en appui aux communautés à faibles revenus des pays en développement. Le projet est le fruit d'un partenariat entre Bamboo Finance et Louis Dreyfus Holding.

L'idée est d'arriver à rendre utilisable le capital long terme pour mieux développer les capacités techniques, promouvoir le développement d'un secteur plus équitable, favoriser l'innovation et améliorer la distribution de richesse aux fermiers et à leurs communautés. Sur ce point, il faut noter qu'un pays comme la RDC a des difficultés de plusieurs ordres. La plupart des banques et institutions n'ont pas l'expertise nécessaire pour développer des crédits dans le secteur agricole. Celles qui interviennent quand même choisissent d'intervenir en aval du projet, lorsque l'opérateur agricole s'approprie à écouler sa marchandise et que le risque est très réduit. Autrement, le secteur du reste très volatile et complexe ne jouit pas à ce jour d'un intérêt particulier des banques et institutions de microfinance opérant en RDC.

Selon les informations disponibles, Bamboo est une société de capital investissement qui s'est spécialisée dans les investissements dirigés vers les communautés à faibles revenus dans les pays en développement. Et

son partenaire dans le nouveau projet, en l'occurrence Louis Dreyfus Holding (164 ans de présence dans la chaîne de valeurs au niveau du monde et particulièrement en Afrique), il a initié la «Louis Dreyfus Commodities», une entreprise qui assure véritablement un leadership dans la production, la transformation et le commerce des matières premières agricoles. Ses activités couvrent la chaîne des valeurs sur dix matières principales au Moyen-Orient et en Afrique avec des hubs principaux à Dubaï, Nairobi, Johannesburg et Accra.

Le projet répond ainsi à une inquiétude. En effet, la population mondiale est estimée à 2 milliards en 2050 et 330 millions d'Africains vont intégrer le marché de travail d'ici à 2025. Aussi l'investissement dans le secteur agricole participe-t-il non seulement à renforcer le rôle des privés dans la recherche des solutions durables à la pression démographique mais également à donner une chance à ces jeunes de trouver un emploi. Ceux-ci pourront profiter d'un marché en pleine expansion grâce à la disponibilité d'un financement très rare dans ce secteur. Il sera possible, par exemple, d'aider les PME à un meilleur accès aux données, à la formation, aux technologies de l'innovation et à la finance ainsi qu'à la gestion des risques. Il s'agit de relier les producteurs et les consommateurs finaux. Au-delà, le défi lancé permettra de soutenir les capacités techniques locales de ma-

nutenion après-récolte ou d'examiner les solutions de transformation à valeur ajoutée et de conditionnement. Cette initiative prouve à suffisance l'intérêt porté sur le secteur agricole dans une région qui dispose des potentialités quasi-inexploitées à ce jour. Depuis quelques années, en RDC par exemple, pays qui contribuera énormément à la croissance démographique mondiale, plusieurs politiques en cours d'exécution ont permis d'accentuer l'attention du monde financier sur les petites et moyennes entreprises. Pour sa part, «Nisaba» s'est engagé également à soutenir les PME évoluant justement sur toute la chaîne de valeur agricole en Afrique subsaharienne. Quant à l'enveloppe disponible, le sponsor du projet, en l'occurrence Louis Dreyfus Holding, compte investir jusqu'à 10 millions de dollars américains. En cas de réussite, ce modèle pourrait, on l'espère, susciter d'autres projets financés à des proportions plus importantes pour atteindre cette fois les PME en plus des petits producteurs familiaux. Le projet «Nisaba» espère atteindre les cibles grâce à un vaste réseau d'expertises locales et l'accès à la finance et au savoir-faire en impact investing. C'est le pari d'une cogestion efficace des investissements du début à la fin de leur cycle.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

FFJ demande la relaxation d'un journaliste burundais transféré à Kinshasa

L'ONG a noté qu'Égide Mwemero, arrêté depuis le 1er novembre, a été conduit, le 3 novembre, dans la capitale congolaise après avoir été gardé en détention à Uvira puis emmené à Bukavu.

Dans un communiqué publié le 10 novembre, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist-Afrique (FFJ), demande instamment aux autorités de la RDC, de relaxer Égide Mwemero, journaliste burundais de la Radio publique africaine. FFJ a noté que Mwemero a été arrêté le 13 octobre, avec deux autres journalistes de la Radio Messenger du peuple, un média de l'est de la RDC, qui ont, eux, été relaxés. Alors que les informations en possession de FFJ font état du transfert, depuis le 3 novembre, du journaliste burundais à Kinshasa, après avoir été gardé en détention à Uvira puis emmené à Bukavu, le 1er novembre, l'ONG fait constater que son lieu de détention dans la capitale congolaise reste inconnu.

Selon FFJ, les autorités locales reprochaient à la Radio Messenger du peuple où collaborait Mwemero de propager « des propos qui menacent sérieusement la paix au Burundi », pays en proie à des violences politiques depuis les dernières élections générales. Il est rappelé que le média burundais RPA a été fermé en avril dernier par les autorités de Bujumbura. À ce jour, FFJ a recensé environ quatre-vingts cas d'atteinte à la liberté de la presse en RDC. « Nous pensons que nous pourrions avoisiner cent cas si des attaques se multiplient à cette allure », a déclaré le chargé d'assistance judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama.

L.D.

UDESC

Le parti déclare inconstitutionnelle la nomination des commissaires spéciaux

L'Union pour le développement social et communautaire (Udesc) d'Isaac Muamba Kalonji affirme que la nomination des commissaires spéciaux à la tête des nouvelles provinces issus du découpage territorial va à l'encontre de la Constitution. Le dialogue doit être convoqué de tout urgence pour résoudre ce genre de question.

Le président de la République, Joseph Kabila, a, par le biais d'une ordonnance présidentielle, procédé à la nomination des commissaires spéciaux et leurs adjoints dans les nouvelles provinces issues du découpage territorial. L'on note que la Cour constitutionnelle avait, au préalable, ouvert la voie pour cette nomination par un arrêt rendu à la suite de la requête de la Commission électorale nationale indépendante. Et dans le lot des réactions, l'Udesc a exprimé son inquiétude par rapport à cette nomination. Dans une déclaration issue de la réunion du bureau politique de ce parti politique organisée le 7 novembre à Kinshasa, l'Udesc estime que « la nomination des commissaires spéciaux et leurs adjoints n'a aucun fondement juridique, d'ailleurs c'est anticonstitutionnel, quand bien même cette ordonnance de nomination se fonde sur l'Arrêt de la Cour constitutionnelle dans ses dispositions transitoires, lequel arrêt pose un problème d'interprétation ».

En fait, l'Udesc évoque l'imbraglio créé



Le président de l'Udesc Isaac Muamba Kalonji

par cette nomination et s'interroge sur le statut juridique de ces commissaires spéciaux, sur l'existence ou pas des Assemblées des provinces démembrées et sur le statut des gouverneurs mis en marge de cette ordonnance du chef de l'État, précisant que ces commissaires ne formeront pas un gouvernement mais ils travailleront en mode restreint. « Ces commissaires seront contrôlés par quelles institutions de la République ? Et en l'absence des édits de provinces, quelles valeurs juridiques prendront leurs décisions ? », se demande-t-on au sein de l'Udesc. Ne seront-ils pas de simples capitans nommés dans des colonies comme ce fut aux temps immémoriaux du roi Léopold II.

En outre, constate l'Udesc, l'ordonnance nommant ces commissaires spéciaux fait exception à d'autres provinces telles la ville-province de Kinshasa, le Nord-Kivu et Congo central. Pour le parti d'Isaac Muamba Kalonji, le gouvernement devra fixer l'opinion sur le mode de fonctionnement et le contenu juridique de ces entités et ceux qui les dirigent. Cette formation politique pense que le train RDC est en voie de dérailler, il y a péril en la demeure. Et la convocation du dialogue politique, sous n'importe quel format est plus qu'urgent. Cela ne doit pas diviser les Congolais.

L'Udesc continue donc de militer pour le peuple congolais qui mérite mieux au regard des grandes richesses du pays. C'est dans ce souci que le parti est en contact avec les partenaires importants au Mexique, aux États-Unis et en Chine, afin qu'ils participent à l'amélioration de l'économie du pays dans un partenariat gagnant-gagnant et sortir les Congolais du tunnel. Sinon, indique Isaac Muamba Kalonji, « la sérendipité continuera d'être le lot quotidien de la RDC, pays où l'on cherche de l'émergence, nous voici dans la galère et à la queue du « Doing Business », on cherche la démocratie, nous voilà plonger à petit pas, friand des réflexes dictatoriaux des nominations et des ordonnances-lois ».

Martin Engjimo

SANTÉ

Des enfants vaccinés contre la polio à Kolwezi

La vaccination constitue une arme efficace pour éradiquer certaines maladies de l'enfance dont la polio. Grâce à la vaccination, la RDC est sur le point d'éliminer, sur son sol, cette maladie invalidante.

L'organisation répétée des campagnes de masse de vaccination demeure la meilleure stratégie pour venir au bout de la polio. C'est dans ce cadre que le pays ne rate aucune occasion d'organiser des campagnes de vaccination dans toutes les provinces, dans le seul objectif de protéger les enfants de moins de 5 ans contre cette maladie. Dans la nouvelle province de Lualaba dans le chef lieu de Kolwezi, une campagne de vaccination contre la polio vient d'y être organisée. Elle a été lancée par le maire adjoint de Kolwezi, Déodat Kapenda Wa Kapenda.

Selon le coordonnateur local du Programme élargie de vaccination (PEV) antenne de Kolwezi, Patrick Tshinawej, plus de vingt neuf mille enfants âgés de 0 à 59 mois ont été attendus pour recevoir le vaccin oral couplé à la vitamine A. Pour atteindre tous les enfants, même ceux vivant dans les coins les plus reculés de la province, la stratégie adoptée a été celle de porte à porte. Les vaccinateurs passaient de maison à maison pour vacciner en administrant deux gouttes à tous les enfants.

C'est grâce aux différentes campagnes de vaccination que le pays est sur la voie d'éradiquer la polio. Depuis plus de trois ans, aucun cas de polio virus sauvage n'a été notifié au pays. Toutefois, des efforts doivent être maintenus pour éviter la réintroduction du virus polio comme c'était le cas en 2006. Outre l'organisation des campagnes de vaccination, il y a d'autres stratégies pour éradiquer la polio, notamment la vaccination de routine, la surveillance épidémiologique. En combinant toutes ces stratégies, la RDC réussira son pari : celui d'éliminer la polio sur toute l'étendue du pays.

Aline Nzuzi

IDENTITÉ

La RDC se dote d'un passeport biométrique avec puce

Une cérémonie sobre et de courte durée a eu lieu, le 10 novembre, au ministère des Affaires étrangères. Elle a consisté simplement en la présentation du nouveau type de passeport que les RD-Congolais devront désormais se prémunir pour faciliter leurs déplacements à l'étranger. Une pièce symbolique du modèle a été offerte au chef de l'État qui a présidé la cérémonie en présence du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, d'autres officiels et des membres du corps diplomatique. À la même occasion, Joseph Kabila a inauguré le nouveau centre de capture des passeports situé dans le même ministère.

Réalisé grâce au concours technique d'une firme française ayant travaillé en partenariat avec le ministère congolais des Affaires étrangères, le nouveau passeport biométrique avec puce sur laquelle seront gravées les informations personnelles du détenteur se veut infalsifiable. À noter que les détenteurs des anciens passeports vont pouvoir les utiliser jusqu'à leur expiration.

Alain Diasso

PARTENARIAT

FPM et Finca déploient la microfinance à Kisangani et à Mbuji-Mayi

Alliées, les deux institutions financières ont expliqué, de manière sommaire à la presse, le vendredi 6 novembre, les contours de leur agenda commun visant l'ouverture prochaine de deux nouvelles agences du leader de la microfinance en RDC dans les deux villes d'ici au début de 2016.

Le partenariat signé entre le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) et Finca devrait contribuer, sous peu, à la réduction de la pauvreté à Kisangani et à Mbuji-Mayi. En effet, avec la mise en place de la première agence, en novembre, et la seconde l'année prochaine au mois d'avril, traduit de façon concrète que les deux institutions sont résolument déterminées à œuvrer ensemble, quitte à développer une offre durable en services financiers accessibles aux micro, petites et moyennes entreprises et aux ménages à revenus bas. Du reste, il ne s'agit là que d'une des phases de la stratégie d'expansion de Finca qui entend procéder progressivement à l'ouverture d'autres agences à travers toute l'étendue de la RDC.

Aussi a-t-il plu à la chief executive officer de Finca, Mamie Kalonda, de rappeler le chemin parcouru par son institution depuis son établissement en mai 2003 en RDC. Le lancement des activités s'est opéré à Kinshasa avec l'ouverture de la toute première agence à Gombe et à dater de cette époque, a-t-elle soutenu, Finca se maintient comme leader de la micro-finance en RDC faisant partie des institutions de micro-finance primées à raison de ses meilleures pratiques dans le secteur. Parti de la capitale d'une à huit agences, Finca marque désormais aussi sa présence dans le Haut-Katanga avec cinq autres, tandis que le Kongo central et la ville de Bukavu en comptent, à ce jour, chacune deux.



Le panel des orateurs lors de la conférence annonçant le partenariat FPM-Finca

Pour sa part, la Head of banking service de Finca, Sibia Ngayihembako, a souligné que les agences de Kisangani et de Mbuji-Mayi auront l'avantage de proposer un modèle assez différent des autres institutions financières. Ce, avec l'implantation d'une branche de service avec des agents bancaires qui permet une certaine proximité avec sa clientèle, de nature à faciliter les opérations habituelles de dépôt et de retrait. Un système dont l'efficacité a été prouvée jusqu'ici notamment à Kinshasa et bien rôdé, s'il faut s'en tenir à l'effectif actuel estimé à plus de 560 agents bancaires en exercice dans l'ensemble.

Un accompagnement prometteur

De son côté, le directeur général du FPM, en l'occurrence, Carlos Kalambay, s'est réjoui de l'accord conclu avec Finca. D'autant plus qu'il est favorable à plusieurs niveaux, comme l'a souligné, Jean-Médard Muteba. En effet, le manager project du FPM a mentionné, outre l'accompagnement de Finca dans l'ouverture des agences provinciales, le lancement d'une carte prépayée Master card comme moyen de paiement. Et de relever, en sus, que le FPM travaille

aussi pour l'optimisation de tout le processus de crédit qui permettrait d'en réduire le coup opérationnel.

La conférence de presse a paru aussi un moment important pour les cadres du FPM de rappeler que, dans son processus d'optimisation de l'inclusion financière, elle s'appuie sur plusieurs partenaires. Ils ont épinglé les bénéficiaires tirés des ententes avec des institutions financières locales, internationales et les banques à caractère PME à qui il octroie des financements à long terme et des services d'assistance technique et financière. Son intervention est alors perceptible à travers l'axe de l'assistance technique directe au niveau des institutions au moyen de plans spécifiques pour le renforcement des capacités. Mais il existe également le volet de l'assistance transversale qui consiste en l'organisation de forums et ateliers de réflexions, de formation ainsi que d'études de marchés. Il convient de noter ici que le Fonds pour l'inclusion financière en RDC est le seul à œuvrer comme fonds d'assistance technique professionnelle et à soutenir le secteur de la micro-finance.

Nioni Masela

Les travaux de l'usine de séchage et de compactage de la potasse avancent normalement

En visite de travail à Pointe-Noire, le ministre à la présidence de la République chargé des Zones économiques spéciales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a visité le 7 novembre, le site où se construit l'usine de séchage et de compactage des potasses à Mengo, en compagnie des responsables de MPD.



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et le représentant de MPD. Crédit photo «Adiac»

Le projet Potasse de Mengo, situé à 15 km de la ville océane Pointe-Noire, de la société chinoise Mag-Minerals Potasses (MPD) Congo SA, s'étend sur une superficie de 300 hectares. Sur ce site sera installé un port minéralier moderne qui servira à l'exploitation et au transport des minerais vers l'étranger. Un projet qui, à terme va favoriser le développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Selon le représentant de MPD Congo, tous les travaux de fondation et de soubassement sont terminés sur le site de l'usine où seront placés l'entrepôt et le quai qui permettra l'exportation de la potasse extraite à l'étranger. « Près de 13 000 pièces de pieds ont été construites afin de soutenir toute la structure où seront installés les équipements lourds. Cette infrastructure qui subira constamment des vibrations a nécessité ces investissements. Après le règlement de quelques détails financiers, les travaux vont à nouveau continuer sur le

site », a-t-il renchéri.

Une avancée qui satisfait le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales qui, par le biais du directeur général a dit: « demain, la potasse et le fer seront acheminés ici avant leur exportation ».

Le projet de potasse de Mengo de la Société MPC Evergreen, a commencé par les travaux de construction des usines de cristallisation de potasse et aboutira à la production de 1,2 million de tonnes de potasse par an. Cela va placer le pays parmi les tous premiers producteurs de potasse en Afrique, avec, à la clé, une contribution déterminante pour l'amélioration de l'agriculture à l'échelle mondiale dont les retombées sont, entre autres, la lutte pour l'éradication de la faim; Une fois réalisée, le port minéralier permettra d'exporter les produits, en vrac, en grande quanti-

té. Il facilitera ainsi le trafic des produits miniers à court, moyen et long terme. Ce port public permettra également d'importer des équipements, des produits de consommation courante et des matériaux de construction. La capacité de chargement et de déchargement est estimée à 150 millions de tonnes. Pour satisfaire les besoins des entreprises d'exploitation des minerais, la capacité totale du trafic est envisagée à 46 millions de tonnes, soit 40 millions de tonnes de fer, trois millions de tonnes de potasse, et trois millions en poste multifonctions. Vu le besoin croissant d'importation et d'exportation des marchandises, le port minéralier recevra des navires ayant une capacité maximum de 300 000 tonnes, compte tenu de la distance de la ligne de navigation vers les pays importateurs.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT

L'école primaire de Loussala manque de tables-bancs

Le manque de tables-bancs, et le pléthore d'élèves sont les principales difficultés auxquelles se trouve confrontée l'école primaire de Loussala, située dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire.



Une salle de classe dépourvue de tables-bancs, image d'archive, crédit photo «ADIA»

L'amélioration de l'offre d'éducation est aussi fonction de la présence et du nombre suffisant de tables-bancs dans un centre scolaire. Malheureusement, depuis un certain temps, l'école primaire de Loussala est dépourvue de ces meubles nécessaires pouvant permettre aux apprenants de travailler dans des bonnes conditions. Dans cet établissement, certains élèves sont assis à même le sol, d'autres ont du mal à écrire dans leurs cahiers, ou sont obligés de le faire sur les genoux. À cela, s'ajoutent le manque d'espaces, la prolifération d'un air étouffant et insalubre etc.

En effet, plusieurs établissements scolaires sont en pareille situation à Pointe-Noire. La semaine dernière, par exemple, les élèves du lycée Pointe-Noire 2 ont manifesté leur colère suite à leurs conditions de travail, jugées aussi mauvaises. Ce qui est vrai, c'est que,

dans ce lycée, certaines salles de classe ont dépassé leur capacité d'accueil.

Le lycée de Mpaka, situé dans le sixième arrondissement Ngoyo n'est pas resté en marge de cette impasse, à cause de son insuffisance en salles de classe, sa direction est contrainte de louer quelques salles dans l'enceinte de l'école primaire Marien-Ngouabi, située à quelques mètres du lycée afin de permettre aux enfants de ne pas manquer les cours.

Rappelons que les axes prioritaires qui ont été assignés au ministère de l'enseignement primaire pour la période 2010-2016, fixent entre autres objectifs: l'augmentation des capacités physiques d'accueil des jeunes congolais à l'école primaire, au collège et au lycée; mieux équiper les structures éducatives à tous les niveaux et autres...

Hugues Prosper Mabonzo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SPECTACLE

Djason philosophe The Winner, maître de son cabaret à l'IFC de Brazzaville

C'est l'impression qu'a donné le public qui a assisté à ce spectacle sur mesure que Djason philosophe The Winner et son orchestre Super Nkolo Mboka ont donné la semaine dernière à l'Institut français du Congo (IFC).

Organisé par l'émission Cabaret de la radio MucoDec en partenariat avec l'IFC, ce spectacle, a permis à l'artiste de montrer son talent de grande star susceptible de s'adapter à tout rythme et à tout genre musical. La Samba du Congo et la Salsa à la congolaise, en sont des parfaites illustrations. « J'avais promis aux mélomanes un spectacle riche et multicolore comme l'indique le titre de mon prochain album : « Multicolore ». C'était une occasion pour moi de présenter à ces derniers de la bonne musique, mon nouveau style de musique qui est appelé « African Roots sounds », a déclaré l'artiste à l'issue du spectacle.

Le spectacle en lui-même a commencé par une évocation de l'artiste qui a retracé sa carrière musicale, avant d'entamer des variétés musicales, tout d'abord par des chansons anthologiques avant d'aborder les toutes récentes et celles en gestation, notamment les chansons contenues dans l'album *Multicolore*. Il a ouvert le spectacle par la



Pendant le show, Djason, la danseuse et un chroniqueur de musique emballés par le show

chanson anthologique *Pao*, l'une de ses premières chansons sous le rythme *Suede-Suede ibodo* par lequel il a commencé sa carrière musicale. Puis s'en est suivie la chanson *Pila-Jambo* qui est un mélange de styles, notamment de la rumba accélérée et un peu de Mutwashi, une forme de folk mélangée par le zebola congolais.

Après, c'est *Okoul'olé* dont le clip a été tourné à Kinshasa. C'est à base de cette chanson, que les mélomanes ont compris le style qu'il a apporté, bien entendu la rumba traditionnelle en *Likuba* et en *Mbochi*.

L'artiste a aussi émerveillé le public à travers ses récentes chansons, à l'instar de *Eniala x*, une

rumba dans laquelle, Djason philosophe, prononce quelques aphorismes appréciés par les mélomanes : « Ba ngungi bayini nga po nasombi moustiquaire » ou encore « Obambi nga libanga nazokite, esalaka soni ». S'en est suivi un show avec la chanson « Ba love », un style typiquement Ndombolo, contenu dans le même album que

la chanson *Eniala x*. Le titre *Pêcheur ya mundele* n'a pas manqué de faire des émules. C'est en effet une chanson teintée d'un peu de reggae, contenue dans l'album *Multicolore*. Les chroniqueurs de musique promettent déjà un bon parcours pour ce morceau bien interprété par Djason et Boloko.

L'autre temps fort du spectacle, c'est lorsque Djason a servi au public, respectivement les chansons « la Samba du Congo » et « la Salsa », deux chansons métissées que le public venait de découvrir. Il a fini son spectacle par la chanson « Opaio », une expression brésilienne qui veut dire « C'est quoi c'est ? » Ce générique a été très apprécié.

Djason philosophe a profité de l'occasion pour inviter les mélomanes de la bonne musique à assister à ses prestations tous les dimanches à partir de 15h au Five des stars, à Talangaï dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Il a annoncé aussi la préparation de son spectacle à la commune de Bandal à Kinshasa à la fin du mois de novembre 2015. Quant à la sortie de l'album *Multicolore*, Djason philosophe prévoit sa mise sur le marché du disque, pour fin 2015-début 2016. Le groupe est présentement sur les contacts de production et de distribution.

Bruno Okokana

FESTIVAL MANTSINA 2015

Une programmation rend hommage à Sony Labou Tansi

La douzième édition du Festival de théâtre Manstina sur scène dédiée cette année à l'auteur et dramaturge congolais Sony Labou Tansi, mettra sur les planches plusieurs de ses textes du 12 au 29 décembre.

Cette édition nommée Mantsina Sony sur Scène 2015 ira à la rencontre du public, dans la rue, dans les parcelles, dans des espaces approximatifs, dans des terrains de rencontre et de dialogue, dans des salles de mariage et au bord des marchés.

On trouvera des scènes ouvertes au domicile de certains des acteurs culturels de Brazzaville comme : Dieudonné Niangouna, Jean Blaise Bilombo Samba ; Arthur Vé Batoumeni ; Matondo Kubu Turé ; Nicolas Bissi et tant d'autres.

« Il manque à la ville de Brazzaville de nombreux et d'importants lieux de production vu la demande du public, vu la taille de la ville et son agglomération, vu le nombre de créations artistiques qui s'y produisent mais auxquelles le public ne peut avoir accès faute de structure de production. Ceux qui nous ont ouvert leurs espaces ne sont pas des amis d'un point de vue professionnel, ce sont des partenaires, au même titre qu'un producteur. Au même titre que l'IFC est le partenaire efficace pour Mantsina », a souligné Dieudonné Niangouna avant de poursuivre, « en outre, l'art doit sortir des sentiers battus. Mais on oublie que les cadres qui le loge et qui canalisent par là sa visibilité et identifient de surcroît le consensus sont autant des pièges qu'il faut toujours éviter. Je crois qu'après onze ans de Mantsina, il est important de savoir penser autrement la place du théâtre dans la société congolaise. Le rôle du public comme acteur présent dans la question de savoir pour qui et pourquoi jouons-nous? ».

Ainsi on verra les mises en scènes des textes, lectures, et des performances des différents textes parmi lesquels : la Parenthèse de Sang ; le sexe de Matongué ; Tenue de ville exigée ; 930 mots dans un aquarium ; Antoine m'a vendu son destin ; Sony l'avertisseur entêté.

Rappelons que l'année 2015 marque le vingtième anniversaire de la disparition de l'écrivain congolais décédé en juin 1995. À cet effet, plusieurs événements ont été organisés cette année au Congo et en France pour rendre hommage au dramaturge Congo.

Hermione Désirée Ngoma

BASKET

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 7e journée

Le champion en titre souffre et perd à Nancy (54-58). Nobel Bounou Colo a peiné lors de ses 28 minutes de jeu : 2 points, 1 rebond, 1 passe décisive, 1 interception, 5 pertes de balle, 1 faute commise et -5 d'évaluation.

Pas de passe de trois pour le Paris-Levallois, battu à Monaco (68-81). Giovan Oniangué a joué 28 minutes pour 10 points, 2 rebonds, 1 bloc défensif, 1 interception, 3 pertes de balles, 1 faute commise pour 1 subie et +7 d'évaluation.

En 12 minutes, Steed Tchicamboud n'a pas pesé (3 passes décisives, 1 interception, 3 pertes de balle, 1 faute commise pour 1 subie et 0 d'évaluation).

Petit temps de jeu pour Luc Loubaki lors de la victoire d'Orléans face à Strasbourg (69-63). Le jeune meneur franco-congolais a joué 3 minutes pour 1 rebond défensif, 1 faute commise et 0 d'évaluation. Rouen s'incline à Nanterre (58-76) malgré les 9 points, 4 rebonds, 1 passe décisive, 3 fautes commises et +10 d'évaluation en 28 minutes.

Elie Okobo n'a pas joué lors du revers de Pau au Mans (73-76). Limoges est 7e avec 4 victoires, devant Orléans, 9e, Pau, 12e, Paris-Levallois, 14e, et Rouen, 16e.

Pro B, 3e journée

Nantes bat Roanne 82-76 avec une petite prestation de Paccelis Morlende (2 rebonds, 1 bloc défensif, 1 contre défavorable, 1 passe décisive, 2 pertes de balle, 1 faute commise pour 1 subie et -1 d'évaluation en 16 minutes. Karl-David Nkounkou a bénéficié du même temps de jeu pour 6 points, 3 rebonds,

1 passe décisive, 2 fautes commises pour 1 subie et +8 d'évaluation.

Fos-sur-Mer l'emporte face au Portel (82-78) avec un bon Loïc Akono, auteur de 13 points, 5 rebonds, 1 passe décisive, 4 fautes commises pour 4 subies et +12 d'évaluation.

Toujours aux coudes à coudes avec 2 succès et 1 revers, Nantes et Fos-sur-Mer sont 5e et 6e.

Pro A Espoirs, 7e journée

Malgré l'apport très limité de Frédéric Loubaki (3 points, 1 rebond, 1 passe décisive, 1 faute commise pour 1 subie, 1 perte de balle et +1 d'évaluation en 20 minutes), les Espoirs du Paris-Levallois humilient ceux de Monaco (97-55).

Cholet bat Chalons-Reims (79-65) avec un bon Rigo Edzata (13 points, 5 rebonds, 1 passe décisive, 1 faute commise pour 1 subie, 2 interceptions pour 2 pertes de balle, 1 bloc défensif et +18 d'évaluation en 19 minutes).

Elie Ekobo (24 points, 4 rebonds, 4 passes décisives, 3 fautes commises pour 2 subies, 3 interceptions pour 3 pertes de balle, 1 contre défavorable et +25 d'évaluation en 38 minutes) est l'homme du match lors de la victoire de son équipe, Pau, au Mans (84-60). Avec 8 points, 3 rebonds, 1 passe décisive, 1 faute commise, 2 interceptions pour 2 pertes de balle, 2 blocs défensifs et +12 d'évaluation en 18 minutes, Earvine Bassoumba s'est bien battu. Avec 7 succès, Pau est plus que jamais leader. Paris-Levallois est 7e avec 4 victoires, devant Cholet, 10e, Le Mans, 13e et Orléans, 17e.

Camille Delourme